



## 3 questions au :

### Droit Au Logement

#### Peux-tu nous présenter le DAL et ses combats ?

DAL- Droit Au Logement, créé depuis 30 ans, syndicat des mal logés, des sans logis et des locataires, lutte pour le droit à un logement pour toutes et tous, décent, stable, bon marché, adapté à sa situation familiale et sa santé et durable au sens de la protection de l'environnement. Il existe des comités DAL dans une vingtaine de villes en France, réunis dans une fédération, dont un secteur s'occupe de la défense des locataires HLM et du logement social menacé de marchandisation par le pouvoir en place. **L'action du DAL porte sur le relogement de ses adhérent-es, la suspension de leur expulsion, mais aussi l'amélioration des politiques et des lois au plan national et local. Le DAL privilégie la mobilisation des personnes concernées, sur différentes formes d'actions collectives, telles que la manif classique, l'envahissement, le campement de rue et la réquisition d'immeubles vacants.** Les droits acquis par les luttes sont notamment la loi DALO, le droit au logement des habitants de taudis, la loi de réquisition, l'obligation de réaliser 25% de HLM dans chaque commune urbaine, un début d'encadrement des loyers, le gel des loyers à la relocation, le rallongement de la trêve hivernale et des dizaines de milliers de logements.

#### Ton analyse de la situation actuelle et ses urgences ?

Une grande part de ces droits sont bafoués, car ils rentrent en conflit avec les politiques libérales de soutien à la spéculation foncière-immobilière et à la rente locative. De plus les actionnaires se repaissent aussi du logement cher sans aucun égard pour ceux et celles qu'ils ont contribué à jeter sur le trottoir. Tous les indicateurs de la crise du logement sont au rouge : 3,1 millions de logements vacants, 120 000 jugements d'expulsion en 2018, 250 000 sans-abris, hausse des taux d'effort des locataires et accédant-es modestes et record de profits immobiliers et locatifs. **En résumé, exploités et spéculateurs du logement tirent bénéfice de la crise du logement, du rentier aux mastodontes de la gestion d'actifs. Le logement cher impacte les salarié-es, les premières lignes, les jeunes et les chômeur-es, plus durement encore dans les métropoles, où les loyers sont en hausse.** Il faut souvent travailler la moitié du mois pour se loger et nourrir l'ogre immobilier, trop souvent dans des logements indécents et minuscules.

En 2017 Macron diminue les APL attaquant les ménages les plus modestes et le logement social : 3,2 milliards d'économie sont encore programmée pour 2021... Plus récemment, la majorité parlementaire à l'assemblée, avec le soutien du Gouvernement, a adopté une mesure renforçant la criminalisation des squatters [loi ASAP], facilitant l'expulsion sans jugement d'occupants de logements vacants ou de victimes d'escrocs et de marchands de sommeil. Cette procédure d'expulsion extrajudiciaire, permet au Préfet d'expulser en quelques jours et sur simple arrêté. C'est le règne de l'arbitraire.

#### Et plus récemment dans le contexte de pandémie ?

**La crise du COVID et le confinement ont encore dégradé la situation sociale, provoquant une hausse des impayés de loyer.** Tout l'été, des femmes seules, des personnes âgées, handicapées, des familles avec enfants, des salarié-es modestes ont afflué dans les permanences du DAL... La crise économique et le reconfinement risquent de faire tomber dans la dépendance à la charité privée et publique et dans la spirale de l'exclusion des centaines de milliers de ménages, familles et célibataires. Comme le rappelle une première étude post confinement, l'absence et la promiscuité des hébergements de sans-abris, le surpeuplement et les conditions de logement dégradées des mal logés ont tué beaucoup plus que dans les quartiers riches !

#### Comment lutter pour un logement décent dans les prochains mois ?

**Constituer des collectifs contre les expulsions qui s'annoncent massives à partir du 1<sup>er</sup> avril, mobiliser les exploités et les victimes de la spéculation pour la réquisition des immeubles vacants, l'application des lois positives, l'effacement des dettes locatives, contre le logement cher ou l'urbanisme d'épuration sociale et pour la réalisation massive de logements sociaux,** c'est la tâche qui s'annonce dans les prochains mois pour les militant-es motivés par la lutte très concrète du logement. Des formations seront assurées pour prendre les choses en main. Samedi 27 mars, veille de la fin de la trêve hivernale, sera l'occasion d'une convergence dans la rue des salarié-es ou non, qu'ils et elles soient mal logés, sans toit, locataires, avec ou sans papier, pour cette journée de manifestations dans toute l'Europe à l'initiative de la coalition européenne d'action pour le droit au logement et à la ville, et d'ici là nous ne resterons pas inactifs !

**UN TOIT C'EST UN DROIT !**

## infos solidaires

### Avec Convergence Services Publics, en campagne pour notre protection sociale !

La protection sociale, malmenée par le gouvernement libéral Macron, est en danger (couverture maladie en retraite, 5<sup>e</sup> branche pour la perte d'autonomie financée par de la CSG, réforme de l'assurance-chômage réduisant les droits des chômeur-es, réforme des retraites aboutissant à la paupérisation des retraités-es, extension continue des exonérations de cotisations sociales sapant son financement...). L'Union syndicale Solidaires s'est associée à la campagne pour reconquérir la sécurité sociale de Convergence Services publics avec la CGT, la FSU, des associations (ATTAC, Stop Précarité, CNL...) des collectifs (Coordination des hôpitaux et maternités de proximité, Collectif des associations Citoyennes...) et des partis politiques (PCF, PS, EELV...)



Les 4 camarades enseignant-es de Melle qui étaient poursuivi-es pour avoir participé au mouvement de national de contestation contre la réforme du bac des E3C début 2020 ont été sanctionné-es contre l'avis des commissions de discipline par la rectrice d'académie. Ces sanctions sont inadmissibles. Elles constituent une véritable répression anti-syndicale assumée par le Ministre de l'Education et vont bien entendu faire l'objet de tous les recours possibles. Il nous faut continuer de soutenir nos camarades et exiger le retrait de l'ensemble des mesures et sanctions prises contre elles et eux.



### Tous-tes contre le chômage et la précarité le 5 décembre dans la rue !

Le confinement et la crise économique provoquent une explosion du chômage de masse. Plans sociaux à la pelle, arrêts de secteurs entiers de l'économie, notre société n'a jamais eu autant besoin d'amortisseurs pour encaisser les désastres sociaux et lutter efficacement contre le chômage. 32H pour tous-tes, interdictions des licenciements des entreprises qui font des bénéfices, embauches massives dans les services publics, abrogation de la réforme de l'assurance chômage, tous-tes les chômeur-es indemnisés au minimum au SMIC... Le 5 décembre, on marche pour vivre décemment !

#### Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris  
Téléphone : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
contact@solidaires.org  
Directrice de publication : Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 023 S 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93)

IMPRIM'VERT®

Graphisme : Atelier du Bonjour